

Salle polyvalente : le bout du tunnel !

**Coût initial en matériaux
de construction et de gros œuvre
de 2002 à 2006 :**

1 060 421,99 €

auquel il faut ajouter les frais de personnel
du service technique municipal

Mise en conformité

Coût : 742 102,45 €

2 subventions :

État 45 059,79 €
reçue en novembre 2015

Conseil départemental ... 189 921,31 €
reçue le 18 janvier 2016

Coût réel pour la municipalité :

507 121,35 €

au 19 janvier 2016





Mairie d'ESCAUDŒUVRES (59161)

221 rue Jean JAURÈS

Tél. : 03.27.72.70.70

Fax : 03.27.72.70.92

Site : www.escaudoeuvres.fr

**Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
Fermeture le samedi**

Permanences :

Monsieur le maire :

SUR RENDEZ-VOUS

à l'accueil en mairie

**Madame Danielle LECLAIR,
Référente du CLIC Entour'Âge :**
mercredi 14 h à 16 h,
rendez-vous pris en mairie

Les élus :

Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres

Gérard DOMISE-PAGNEN

1^{er} adjoint

Finances - Développement
économique

Annick RICHEZ

2^e adjointe

Écoles - Petite enfance - Rythmes
scolaires

Nicole MORY

3^e adjointe

Sports - Jeunesse - Loisirs - Vie
associative - Emploi - Contrats aidés

André PLATEAU

4^e adjoint

Culture - Fêtes - Cérémonies

Anne-Sophie ÉGO

5^e adjointe

Action sociale - Seniors

Jorge ACURCIO

6^e adjoint

Urbanisme - Politique du logement

Marie-Thérèse ROCQUET

Conseillère municipale déléguée

Environnement - Cadre de vie

Johann COLAU

Conseiller municipal délégué

Travaux - Sécurité

Le mot du maire

Alors que nous arrivons dans une période de l'année importante pour notre commune avec le vote du budget annuel et que je devrais dès à présent vous communiquer les premières informations financières qui vont déterminer ce que sera le budget 2016 (baisse des dotations de l'État qui se poursuit, baisse de recettes...), je me dois de vous apporter l'éclairage que vous êtes en droit d'avoir à propos du tract farfelu, mais néanmoins diffamant, qu'a fait circuler Monsieur DOISE, chef de file de l'opposition.



Je veux d'abord rappeler que Monsieur DOISE a été absent de la vie publique d'Escaudœuvres pendant 6 ans de 2008 à 2014. Élu en 2008, il avait jugé bon de démissionner pour ne pas siéger au conseil municipal.

J'ai le sentiment aujourd'hui d'avoir un opposant au conseil municipal qui « vit dans son monde, un monde entièrement virtuel » et qui est complètement déconnecté de la réalité. Il ne s'est pas rendu compte que la crise financière mondiale débutée aux États-Unis en 2008 a impacté le monde entier et en particulier la France qui la subit avec toujours autant de violence aujourd'hui.

Monsieur DOISE écrit « 7 805 000 € détournés ».

Non, Monsieur DOISE : 8 460 084 € investis sur 8 années dans les quatre écoles, la voirie, les trottoirs, l'église (salle Yves BLAS, chœur...), la mairie (charpente, extension...), la vidéo protection, les berges de l'étang, la poste, les services techniques, les chauffages des bâtiments communaux, les travaux de sécurité, le mobilier, les achats de terrains... et la salle polyvalente.

Non, Monsieur DOISE, vous n'êtes pas un grand bâtisseur. Votre salle a coûté à la collectivité 507 121,35 € pour la mettre en conformité. Heureusement que la commune a perçu 189 921,31 € de subventions du Conseil départemental et 45 059,79 € de l'État sinon la note aurait encore été plus salée : 742 102,45 € !!

Monsieur DOISE, vous vous plaignez de ne pas être invité aux réunions de la commission des finances. Pourtant, vous avez été convoqué à la réunion de la commission du 23 mai 2014 pour le budget 2014 et du 18 mars 2015 pour le budget 2015. Vous étiez absent à chacune de ces réunions. Vos convocations, je vous le rappelle, ont été déposées à votre domicile par un agent assermenté.

Monsieur DOISE, vous évoquez les emprunts. Le conseil municipal actuel a contracté un emprunt de 800 000 € en 2009, 1 400 000 € en 2010 et 650 000 € en 2015 soit au total 2 850 000 €.

Je dois vous rappeler que, lorsque vous étiez maire il y a une quinzaine d'années, vous avez emprunté en 2002 : 901 827 francs suisses convertis en 1 431 470 €, en 2004 : 1 604 516 € soit au total 3 035 986 €.

Monsieur DOISE, je vous rappelle que vous avez dépensé pour votre salle polyvalente 1 060 421 €. Personne n'oubliera à Escaudœuvres que vous étiez un expert en construction en tout genre !!!

Monsieur DOISE, malgré de multiples tentatives d'explications, vous ne comprenez toujours pas la différence entre un emprunt classique et une ligne de trésorerie qui est un financement relais.

Monsieur DOISE, selon vous, la situation financière est catastrophique.

Je vous rappelle à nouveau que le poids de la dette en 2014 représente 628 € par habitant. La moyenne nationale pour les communes de même importance que la notre est de 710 €.

Monsieur DOISE, de 2000 à 2006, vous avez remboursé en moyenne 670 000 € par an (annuités d'emprunts).

La municipalité actuelle rembourse sur la période 2009 - 2015 en moyenne 320 000 € par an.

Les chiffres ne mentent pas, eux... !!!

Je terminerai en revenant sur ce qui est important pour notre commune et pour nos concitoyens : le budget 2016. Cette année sera encore une année difficile, nos recettes vont continuer à baisser. Votre conseil municipal a, depuis plusieurs années, pris pleinement conscience de la nécessité impérieuse de poursuivre sa politique d'économies dans tous les domaines en fonctionnement comme en investissement.

Patrice ÉGO

Agenda

Samedi 5 mars

- **Soirée cabaret** organisée par l'Office Municipal de la Culture d'Escaudœuvres. Salle polyvalente, 20 h 30.

Samedi 12 et dimanche 13 mars

- **Exposition de tableaux** organisée par le Rotary Club de Cambrai au profit de l'Association Française des Sclérosés En Plaques. Salle polyvalente, ouverture le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Samedi 19 mars

- **54^e anniversaire du Cessez le feu en Algérie.** Départ du défilé de la Place du 19 Mars 1962 à 11 h pour le monument aux morts et dépôt de gerbe.

Lundi 28 mars

- **Rallye cyclo « C'est mon Cambrésis - La route du sucre ».** Départ de la sucrerie.

Dimanche 3 avril

- **Parcours du Cœur.** Centre Benoît Frachon, 8 h 30. Comme chaque année, vous pourrez y participer. Des parcours de marche (5, 8.5 et 13 km), de vélo et de V.T.T. (16, 25 et 35 km) seront proposés.
- **Loto géant** de l'association « Ensemble et solidaires » (U.N.R.P.A.). Salle polyvalente, 15 h.

Dimanche 17 avril

- **Repas des aînés.** Salle polyvalente, 12 h.

Samedi 23 avril

- **Spectacle des Jeunes Talents.** Salle polyvalente, 20 h.

Dimanche 24 avril

- **Commémoration de la Déportation.** Départ de la mairie à 11 h pour le monument aux morts et dépôt de gerbe.

Dimanche 1^{er} mai

- **Remise des médailles du travail.** Centre Benoît Frachon, 11 h.

Dimanche 8 mai

- **71^e anniversaire de l'Armistice 1945.** Départ de la mairie à 11 h pour le monument aux morts et dépôt de gerbe.

Samedi 21 et dimanche 22 mai

- **9^e rendez-vous des arts et du savoir-faire** organisé par l'Office Municipal de la Culture d'Escaudœuvres. Salle polyvalente, ouverture le samedi de 10 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 18 h.

Samedi 28 mai

- **Grande soirée dansante de la « Danse de Salon d'Escaudœuvres ».** Salle polyvalente.

Téléthon

L'an dernier, l'après-midi d'animations pour le Téléthon a dû être annulé pour cause d'élections, aucune des salles n'étant disponible. Seule la collecte des petits bouchons a été maintenue dans toute la commune. Elle a été réalisée avec l'aide du service technique. Un grand merci aux habitants qui ont participé à cette collecte. Un merci tout particulier à la famille de Monsieur et Madame DELFOLIE qui, à eux seuls, ont récolté l'équivalent d'un big-bag (environ 1 m³) de bouchons. Merci également aux quelques associations sportives et culturelles de la commune qui ont fait un don sous forme de chèque au nom de leur association.



Les Chœurs de l'Armée russe

Le vendredi 11 décembre, nous avons accueilli les Chœurs de l'Armée russe « l'Étoile Rouge » à la salle polyvalente. Ce groupe existe depuis 1977 et a donné son premier concert le 22 février 1978. Depuis, il est régulièrement accueilli en France, en Suisse, en Belgique, en Grande Bretagne, au Canada, aux États-Unis, en Chine, en Corée du Sud, en Pologne et au Mexique. Sous la direction du Lieutenant-Colonel Oleg NEKLYUDOV, cet ensemble de trente choristes a enchanté les quelques 400 personnes venues les applaudir. Tous ces chanteurs et musiciens sont certes militaires, mais sont issus de grands écoles de musique russes telles que le conservatoire d'état Tchaïkovski ou l'école de musique Ippolitov Ivanov de Moscou. Ce concert de deux heures nous a permis d'entendre des chants de Noël (Ave maria, Douce nuit, Vive le vent,...), ainsi que des chansons populaires et traditionnelles russes telles que le fameux Kalinka. La présence de la soprane Vera POPOVICHEVA (seule femme au milieu de ces hommes) a rehaussé le spectacle par quelques chants sacrés. À la fin du spectacle, la salle était debout pour ovationner les artistes et chacun a pu faire dédicacer son programme ou son CD par les chanteurs et le chef de chœur. Le groupe était en France depuis une quinzaine de jours. Le lendemain, il donnait deux concerts dans la banlieue parisienne et reprenait l'avion pour Moscou le dimanche matin. Il faut noter enfin que ce concert était une co-production Ville d'Escaudœuvres et la société Melba Prod. C'est-à-dire que le cachet des artistes a été intégralement payé par Melba Prod ainsi que les droits d'auteur, le transport et l'hébergement de la troupe. La ville, quant à elle, s'est chargée de la distribution des affiches et des tracts imprimés et fournis par la société Melba Prod et a mis à disposition la salle et le matériel de son et d'éclairage.



Nouvelles Activités Périscolaires pour 200 scolaires

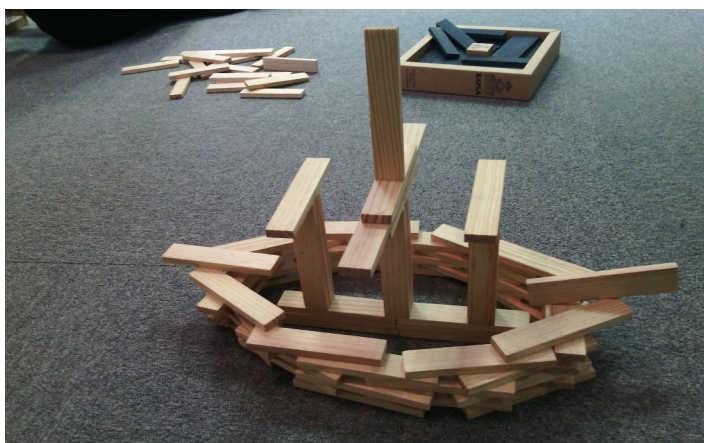
Nous nous efforçons de proposer des ateliers de qualité aux NAP. trois heures par semaine dans chacune des écoles (environ une heure par jour). Ces activités sont sous la responsabilité de la mairie. La direction est confiée à Lisenn MELLET qui coordonne les activités des animateurs : Alison, Nadine, Ghislaine, Betty, Isabelle, Aurélie, Virginie, Jean-Philippe, Jonathan, Élodie, Corinne (BAFA) ; Nathalie (ATSEM) ; Franck, Guillaume, Chloé, Jonathan, Sébastien (animateurs sportifs) ; Marie, Raphaël (personnel mairie) ; intervenants de l'OMCE, de la pêche, de la musique ; l'association « Lire et faire lire » ; les ateliers créatifs.

Atelier cuisine à l'école Paul Langevin



Atelier Kapla :

réalisations éphémères qui développent la créativité



Les mandalas avec Marie : réalisation d'une fresque géante qui sera exposée au RDV des arts



Pratique du sport



Atelier développement durable CE1 et CE2 école Jean Lebas pour le défi lumière

- Recycler pour le respect de la planète et l'entraide aux pays plus défavorisés. Il s'agit d'un concours sur le recyclage des ampoules électriques. Les enfants ont conçu une boîte. Ils collectent chez eux les ampoules, elles sont ensuite déposées dans un container spécial via les grandes enseignes (supermarché, magasin de bricolage, etc.).
- Conception d'une affiche pour inciter la population à participer.
- Chaque semaine, un nouveau défi est réalisé et au final, il s'agit de permettre à un pays défavorisé d'éclairer une école (Kenya, Sénégal, Laos).
- Une correspondance pourra être établie avec les enfants de l'école concernée.



Atelier d'expression à l'école Joliot Curie

Travail sur le thème de la chandeleur

LA CHANDELEUR

C'est le début du printemps
C'est le bonheur !
On mange des crêpes !
On fait sauter les crêpes dans une poêle
En mettant dans notre main une pièce
Les crêpes sont en forme de soleil !
Elles sont faites de farine
Moi j'aime la farine !

Lina QUILLIOU

La chandeleur veut dire chandelles et lumière. Chandeleur veut dire aussi fin de la nuit, début du printemps. Chandeleur veut dire encore soleil et puis crêpes ! Chandeleur veut dire simplement richesse et puis aussi prospérité et puis tout simplement le bonheur.

Louis BROCHET

Les mots soulignés étaient suggérés



Rentrée scolaire 2016

Si votre enfant rentre en première année de maternelle ou en C.P. au mois de septembre, vous devez vous rendre en mairie pour remplir un dossier de préinscription.

Documents nécessaires : justificatif de domicile de moins de trois mois et livret de famille.

Pour les enfants qui auront 2 ans dans le courant de l'année 2016, inscrivez-les dès à présent afin de les comptabiliser dans les effectifs de la rentrée de septembre.

Inscriptions pour l'A.L.S.H.

Les centres auront lieu

du **lundi 11 au vendredi 29 juillet** et
du **lundi 1^{er} au vendredi 19 août 2016** :

- **Centre maternel** de 2 à 6 ans à l'école Suzanne Lanoy.
- **Centre primaire** de 7 à 16 ans au centre Benoît Frachon.
- **Centre sportif** de 7 à 14 ans à la salle polyvalente.

Nouveau :

1. **Les frais d'inscription devront être réglés le jour du dépôt du dossier en mairie en chèque ou espèce.**
2. Le dossier doit être rendu complet. Tout document manquant provoquera le gel de l'inscription. **La fourniture de l'attestation CAF indiquant le quotient familial du mois précédent est indispensable pour l'inscription.**

Attention, les places sont limitées

	JUILLET	AOÛT
Maternel	53 places	32 places
Primaire	108 places	60 places
Sportif	50 places	36 places

selon les normes d'encadrement imposées par la DDCS

Venez **retirer un dossier à partir du 15 mars** en mairie et **rapportez-le** dûment rempli de **préférence** lors des inscriptions qui auront lieu :

Mercredi 30 mars de 14 h à 17 h

Jeudi 31 mars de 17 h 30 à 19 h 30

Action sociale

Depuis 2007, les administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont mis en place **six services de solidarité** :

- En 2009, une **épicerie solidaire** a été créée, remplaçant les traditionnels colis alimentaires. Pour pouvoir bénéficier de ses services, un an de présence dans la ville s'avère nécessaire.
- L'**aide à la personne** au SIVU social Symbiose de Paillencourt pour maintenir à domicile les seniors âgés ou en situation de handicap. Contactez en mairie M^{me} Laëticia SERPILLON au 03.27.72.70.83.
- Le **service de navette gratuit** pour les personnes âgées de plus de soixante ans, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi (fournir l'attestation d'inscription de Pôle Emploi). Ce service fonctionne tous les lundis et jeudis sur rendez-vous. Contactez en mairie M. Cédric WARGNIER au 06.47.25.98.90.
- La **restauration pour les seniors** à la salle Aragon les mardis et vendredis midi fonctionnant depuis 2014 (au prix de 5 euros). Inscriptions en mairie auprès de M^{me} Laëticia SERPILLON au 03.27.72.70.83.
- La **mutuelle communale Just** permettant un meilleur accès aux soins. Renseignements auprès de MM. Patrick LECLAIR et Jean-Pierre GERNEZ, administrateurs référents du CCAS.
- Depuis janvier 2016, le **portage des repas à domicile** (7 euros) pour les personnes âgées de plus de soixante ans ou en situation de handicap. Contactez en mairie M. Cédric WARGNIER au 06.47.25.98.90.

Repas des Aînés
à la salle polyvalente
Réservez la date du
Dimanche 17 avril 2016
pour les seniors de plus de 61 ans.

Infos travaux

Le long de la R.D. 630 (route Escaudœuvres à Iwuy), des travaux d'entretien, dérasement des bas côtés, seront entrepris par la Direction de la Voirie Départementale du 15 février jusqu'au 4 mars 2016.

Éclairage public

La municipalité n'a pas fait fonctionner l'éclairage public du 7 juillet au 12 août 2015. Le bilan financier des économies d'énergie réalisées n'a pu être établi sur 6 mois comme cela était prévu initialement. Toutefois la **baisse de la consommation d'électricité a été sensible si l'on compare la facture 2015 sur cette période par rapport à celle de 2014 : 10 000 euros d'économie !**

À la rentrée des classes de septembre, l'éclairage public n'a pas été éteint de 23 h à 6 h du matin.

Il est vrai que la sucrerie TEREOS devait fonctionner également dans des conditions de sécurité suffisantes durant la campagne de septembre 2015 au 15 janvier 2016.

Un certain nombre d'horloges astronomiques ont été changées. Depuis avril 2015, les ampoules 125 watts à vapeur de mercure, trop consommatrices en énergie, ne sont plus commercialisées. Sur notre réseau d'éclairage public, les ampoules défectueuses sont remplacées par des ampoules 70 watts au sodium par la S.I.C.A.E. (75 € H.T. l'unité). À chaque changement d'ampoule, la puissance réelle du besoin en énergie est vérifiée.

L'idéal serait, dans les années à venir, d'investir dans du matériel performant avec des appareillages tel que des réducteurs de puissance durant la nuit. Chaque ampoule performante à LED coûtera environ 700 euros avec le matériel adapté. La durée de vie d'une LED varie de 50 000 à 70 000 heures.

N'éteindre qu'une partie de la nuit, environ 6 heures, permettrait de réduire la durée de fonctionnement de l'éclairage public de 4 000 à 2 000 heures par an. La durée de vie d'une ampoule LED serait ainsi supérieure à 25 ans !

Pour cette année, de mars à septembre 2016 (6 mois), les horaires d'éclairage public seront les suivants :

- **EXTINCTION 5 nuits par semaine de minuit à 6 heures du dimanche au jeudi.**
- **PAS D'EXTINCTION 2 nuits par semaine les vendredi et samedi.**

Nous espérons que la population comprendra la nécessité d'alléger les charges de fonctionnement car l'énergie consommée par l'éclairage public représente environ 40 % de la consommation d'électricité des communes (Source ADEME 2015).

Légion d'honneur à un de nos concitoyens

Nous nous souvenons de la remise de la Légion d'honneur, dès le 24 août 2015, aux trois ressortissants américains qui avaient neutralisé le terroriste dans le Thalys. Cette distinction avait été remise par le président de la République à l'Élysée.

Dans la promotion du 1^{er} janvier 2016, un Scaldobrigien, chef de bord de ce train, qui avait pris une part active dans l'issue heureuse de ce tragique événement : Monsieur **Michel BRUET**, habitant rue Victor Hugo, vient d'être nommé **Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur**. Le conseil municipal tient à le féliciter pour son acte de bravoure.

Posture Vigipirate

Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS 59)

Le Premier ministre a décidé de prolonger jusqu'à nouvel ordre la mise en œuvre des mesures de la posture Vigipirate actuelle, entrée en vigueur le 14 décembre 2015.

Le niveau « alerte-attentat » est donc maintenu en Ile-de-France et **le niveau « vigilance renforcée » sur le reste du territoire national, en raison de la persistance d'une menace terroriste très élevée.**

Toutefois, les préfets pourront, en fonction de leur appréciation de la situation, adapter localement les conditions d'application de cette posture.

Enfin, je vous rappelle qu'avant tout déplacement à l'étranger il est très vivement recommandé de consulter le site du Ministère des affaires étrangères et du développement international (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>).

La DDCS se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile.

Pôle emploi évolue

Depuis 2012, Pôle Emploi a engagé de nombreuses évolutions dans son offre de services pour offrir aux demandeurs d'emploi et aux entreprises une plus grande personnalisation dans leur accompagnement.

Pour aller plus loin, Pôle Emploi simplifie les démarches d'inscription des demandeurs d'emploi et renforce leur suivi avec des actions ciblées et personnalisées.

Désormais, le demandeur d'emploi effectue son inscription et sa demande d'allocation sur le site pole-emploi.fr. En cas de difficulté, il peut bénéficier d'une aide en ligne, téléphonique ou être aidé en agence sur les bornes Internet mises à sa disposition.

L'accompagnement personnalisé du demandeur d'emploi est la priorité et intervient dorénavant plus rapidement. Le demandeur d'emploi est suivi par le même conseiller tout au long de son parcours et dispose de son adresse mail pour le contacter directement.

Enfin, dans le cadre des 35 heures d'ouverture au public, **Pôle Emploi intensifie ses contacts avec les demandeurs d'emploi** ; les après-midi du lundi au jeudi seront réservés aux rendez-vous avec leur conseiller (recherche d'emploi, indemnisation, orientation, ...) et à l'utilisation personnalisée de la plateforme numérique « Emploi Store ».

L'Espace Info Energie et le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux »

Deux dispositifs complémentaires à destination des habitants de l'arrondissement de Cambrai

L'Espace Info Energie, qu'est-ce que c'est ?

L'Espace Info Energie du Cambrésis est un service d'informations et de conseils sur l'énergie dans l'habitat. Indépendant, il renseigne les particuliers de façon gratuite, neutre et objective.

Il vous apporte des solutions concrètes pour :

- chercher des aides financières pour réaliser vos travaux (isolation, chauffage,...) ;
- mieux maîtriser vos consommations d'énergie (point sur vos factures) ;
- recourir aux énergies renouvelables...

Depuis 3 ans, ce sont plus de 900 personnes sur le Cambrésis qui ont consulté l'Espace Info Energie.

Pourquoi pas vous ?

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter **l'Espace Info Energie au 03 62 53 25 18**.

Permanences quotidiennes (sur rendez-vous) :

Point Relais Service - 1-27 place de la Porte Notre-Dame - 59400 CAMBRAI

Le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » est à mi-parcours

Des aides financières sont toujours disponibles pour améliorer les logements.

Le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » du Pays du Cambrésis prévoit la rénovation de 850 logements sur 5 ans, entre 2013 et 2017. À mi-parcours, 390 logements ont déjà bénéficié des aides financières du programme.

Un accompagnement gratuit et des aides qui financent en moyenne 63 % du coût des travaux (lutte contre la précarité énergétique ou maintien des personnes à domicile).

L'opérateur en charge de ce programme, INHARI (anciennement appelé Habitat et Développement), visite chaque logement pour aider les propriétaires à définir le meilleur projet de travaux. Le plus souvent, un bouquet de travaux (par exemple isolation et chauffage) est réalisé.

Pourquoi pas vous ?

Votre logement aurait besoin de travaux pour améliorer votre confort, alors contactez sans plus attendre **INHARI au 09.51.54.86.37**.

Munissez-vous de votre avis d'imposition pour connaître le détail des aides spécifiques à votre situation.

Permanences quotidiennes :

15 place du 9 Octobre - 59400 CAMBRAI

Participation citoyenne

Appelée aussi « **Voisins vigilants** », c'est un protocole signé entre la préfecture, le commissariat de Police et le Maire. Concrètement, une fois l'adhésion du maire obtenue, des réunions d'information de la population sont organisées par les élus et les forces de l'ordre locales, afin de susciter l'engagement des habitants.

Le concept vise à développer, chez chaque personne disposée à participer à sa propre sécurité dans son quartier, un comportement de nature à mettre en échec la délinquance.

Les personnes volontaires seront donc sensibilisées en vue :

- de l'accomplissement d'actes élémentaires de prévention tels que la surveillance des logements temporairement inhabités, le ramassage du courrier des vacanciers, ... ;
- d'une posture de vigilance accrue à l'égard des comportements et événements suspects (démarcheurs trop insistants, ...) ;
- de l'acquisition du réflexe de signalement aux autorités compétentes de tout fait anormal (véhicules semblant en repérage, dégradations, incivilités, ...).

Il s'agit donc, pour les citoyens volontaires, de surveiller leur quartier et de signaler à la police tout agissement suspect.

Avant d'engager l'adhésion de notre commune dans ce protocole, nous devons avoir suffisamment de volontaires, afin de quadriller le maximum de quartiers de notre commune.

Si vous êtes intéressé pour être un citoyen volontaire, merci de vous inscrire en mairie.



La mise en place de ce dispositif ne pourra se faire qu'avec un nombre suffisant de personnes volontaires.

Bus : nouveaux arrêts, nouveaux horaires

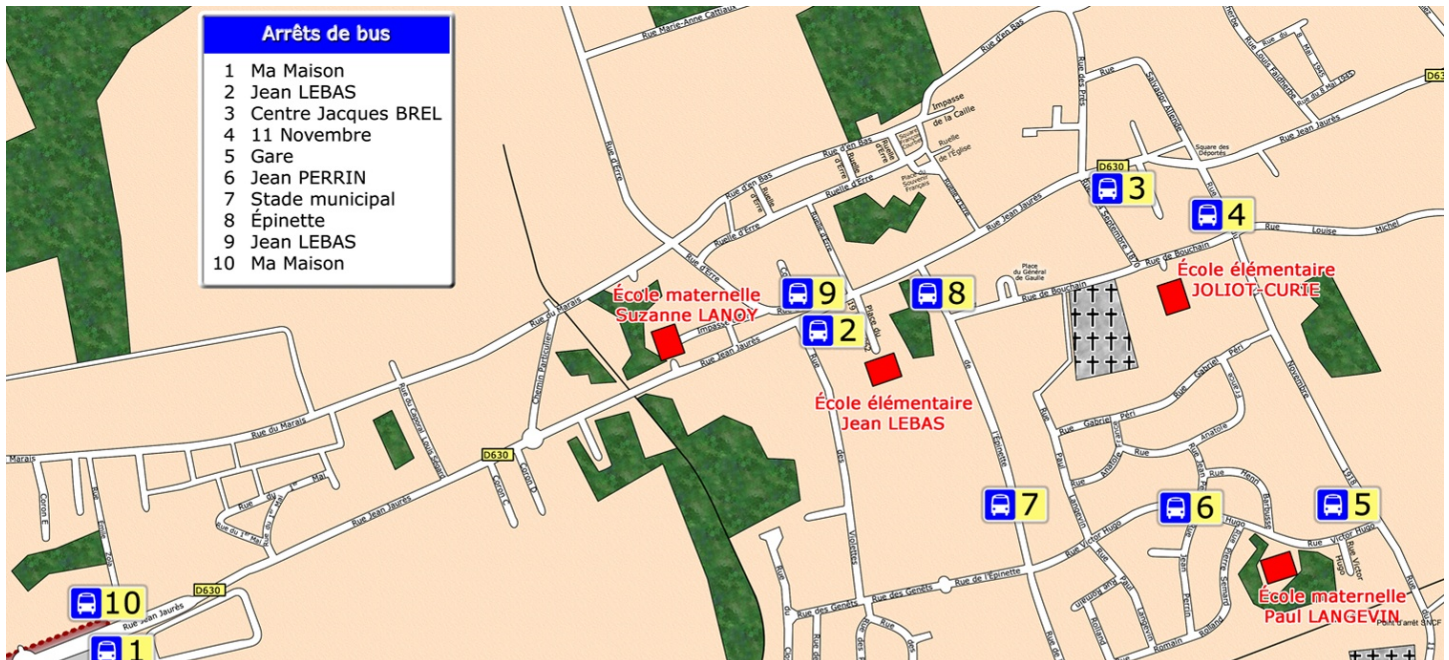
Le nouveau circuit de transport ligne 1 résulte des économies que doit réaliser la Communauté d'Agglomération de Cambrai vis-à-vis de la société de transports prestataire Vectalia.

Cette économie réalisée qui impacte l'ensemble des lignes de transports urbains se traduit par un raccourcissement du circuit initial et de la suppression de points d'arrêt. Monsieur le maire a rencontré préalablement Monsieur Yves COUPÉ, vice-président de la CAC chargé des transports avec lequel a été abordé un autre problème touchant les transports urbains, la mise en accessibilité des points d'arrêt pour les personnes à mobilité réduite. La commune comptait 14 arrêts de bus. Le coût de la mise aux normes d'accessibilité d'un arrêt est de l'ordre de 14 000 euros, ce qui représente une dépense très importante à la charge de la commune. Dans le contexte économique actuel, ces travaux ne sont pas envisageables dans leur globalité.

La décision de supprimer des arrêts incombe au vice-président de la CAC et au maire.

Il était indispensable de raccourcir de façon conséquente la ligne 1. **Un nouveau trajet a été retenu avec huit arrêts qui seront mis en accessibilité par la commune** ; deux chaque année : en 2016, 2017, 2018 et 2019. Nous venons d'apprendre que les arrêts rue Jean Jaurès (RD 630) ne sont pas de la compétence de l'Assemblée départementale. Il s'agit des arrêts Ma Maison, Jean Lebas et Jacques Brel qui seront financés par la municipalité !

Rien ne change concernant la fréquence des bus avec vingt passages par jour.



	Du lundi au vendredi																			Samedi													
Pôle Gares	6:56	7:34	8:13	8:53	9:30	10:24	10:59	11:23	12:04	12:50	13:49	14:30	15:11	15:51	16:30	17:11	17:50	18:30	19:10	7:40	8:40	9:27	10:14	11:46	12:25	13:42	14:24	15:48	16:30	17:15	18:00	18:35	
Alsace Lorraine	6:57	7:35	8:14	8:54	9:31	10:25	11:00	11:24	12:05	12:51	13:50	14:31	15:12	15:52	16:31	17:12	17:51	18:31	19:11	7:42	8:42	9:29	10:16	11:48	12:27	13:44	14:26	15:50	16:32	17:17	18:02	18:37	
Hôtel de Ville	6:59	7:37	8:16	8:56	9:33	10:27	11:02	11:26	12:07	12:53	13:52	14:33	15:14	15:54	16:33	17:14	17:53	18:33	19:13	7:43	8:43	9:30	10:17	11:49	12:28	13:45	14:27	15:51	16:33	17:18	18:03	18:38	
Choque	7:01	7:39	8:18	8:58	9:35	10:29	11:04	11:28	12:09	12:55	13:54	14:35	15:16	15:56	16:35	17:16	17:55	18:35	19:15	7:45	8:45	9:32	10:19	11:51	12:30	13:47	14:29	15:53	16:35	17:20	18:05	18:40	
Albert 1 ^{er}	7:04	7:42	8:21	9:01	9:38	10:32	11:07	11:31	12:12	12:58	13:57	14:38	15:19	15:59	16:38	17:19	17:58	18:38	19:18	7:48	8:48	9:35	10:22	11:54	12:33	13:50	14:32	15:56	16:38	17:23	18:08	18:43	
Pierres Jumelles	7:06	7:44	8:23	9:03	9:40	10:34	11:09	11:33	12:14	13:00	13:59	14:40	15:21	16:01	16:40	17:21	18:00	18:40	19:20	7:49	8:49	9:36	10:23	11:55	12:34	13:51	14:33	15:57	16:39	17:24	18:09	18:44	
Ma Maison	7:08	7:46	8:25	9:05	9:42	10:36	11:11	11:35	12:16	13:02	14:01	14:42	15:23	16:03	16:42	17:23	18:02	18:42	19:22	7:51	8:51	9:38	10:25	11:57	12:36	13:53	14:35	15:59	16:41	17:26	18:11	18:46	
Jean Lebas	7:09	7:47	8:26	9:06	9:43	10:37	11:12	11:36	12:17	13:03	14:02	14:43	15:24	16:04	16:43	17:24	18:03	18:43	19:23	7:53	8:53	9:40	10:27	11:59	12:38	13:55	14:37	16:01	16:43	17:28	18:13	18:48	
Centre Jacques Brel	7:10	7:48	8:27	9:07	9:44	10:38	11:13	11:37	12:18	13:04	14:03	14:44	15:25	16:05	16:44	17:25	18:04	18:44	19:24	7:54	8:54	9:41	10:28	12:00	12:39	13:56	14:38	16:02	16:44	17:29	18:14	18:49	
Centre Jacques Brel	6:46	7:11	7:49	8:28	9:08	9:45	10:39	11:14	11:38	12:19	13:05	14:04	14:45	15:26	16:06	16:45	17:26	18:05	18:45	19:25	7:11	7:55	8:55	9:42	10:29	12:01	12:40	13:57	14:39	16:03	16:45	17:30	18:15
11 Novembre	6:47	7:12	7:50	8:29	9:09	9:46	10:40	11:15	11:39	12:20	13:06	14:05	14:46	15:27	16:07	16:46	17:27	18:06	18:46	19:26	7:12	7:56	8:56	9:43	10:30	12:02	12:41	13:58	14:40	16:04	16:46	17:31	18:16
Gare	6:48	7:13	7:51	8:30	9:10	9:47	10:41	11:16	11:40	12:21	13:07	14:06	14:47	15:28	16:08	16:47	17:28	18:07	18:47	19:27	7:13	7:57	8:57	9:44	10:31	12:03	12:42	13:59	14:41	16:05	16:47	17:32	18:17
Jean Perrin	6:49	7:14	7:52	8:31	9:11	9:48	10:42	11:17	11:41	12:22	13:08	14:07	14:48	15:29	16:09	16:48	17:29	18:08	18:48	19:28	7:14	7:58	8:58	9:45	10:32	12:04	12:43	14:00	14:42	16:06	16:48	17:33	18:18
Stade Municipal	6:50	7:15	7:53	8:32	9:12	9:49	10:43	11:18	11:42	12:23	13:09	14:08	14:49	15:30	16:10	16:49	17:30	18:09	18:49	19:29	7:15	7:59	8:59	9:46	10:33	12:05	12:44	14:01	14:43	16:07	16:49	17:34	18:19
Épinette	6:52	7:17	7:55	8:34	9:14	9:51	10:45	11:20	11:44	12:25	13:11	14:10	14:51	15:32	16:12	16:51	17:32	18:11	18:51	19:31	7:17	8:01	9:01	9:48	10:35	12:07	12:46	14:03	14:45	16:09	16:51	17:36	18:21
Jean Lebas	6:54	7:19	7:57	8:36	9:16	9:53	10:47	11:22	11:46	12:27	13:13	14:12	14:53	15:34	16:14	16:53	17:34	18:13	18:53	19:33	7:19	8:03	9:03	9:50	10:37	12:09	12:48	14:05	14:47	16:11	16:53	17:38	18:23
Ma Maison	6:56	7:21	7:59	8:38	9:18	9:55	10:49	11:24	11:48	12:29	13:15	14:14	14:55	15:36	16:16	16:55	17:36	18:15	18:55	19:35	7:21	8:05	9:05	9:52	10:39	12:11	12:50	14:07	14:49	16:13	16:55	17:40	18:25
Pierres Jumelles	6:57	7:22	8:00	8:39	9:19	9:56	10:50	11:25	11:49	12:30	13:16	14:15	14:56	15:37	16:17	16:56	17:37	18:16	18:56	19:36	7:22	8:06	9:06	9:53	10:40	12:12	12:51	14:08	14:50	16:14	16:56	17:41	18:26
Albert 1 ^{er}	6:58	7:23	8:01	8:40	9:20	9:57	10:51	11:26	11:50	12:31	13:17	14:16	14:57	15:38	16:18	16:57	17:38	18:17	18:57	19:37	7:23	8:07	9:07	9:54	10:41	12:13	12:52	14:09	14:51	16:15	16:57	17:42	18:27
Choque	7:01	7:26	8:04	8:43	9:23	10:00	10:54	11:29	11:53	12:34	13:20	14:19	15:00	15:41	16:21	17:00	17:41	18:20	19:00	19:40	7:26	8:10	9:10	9:57	10:44	12:16	12:55	14:12	14:54	16:18	17:00	17:45	18:30
Pôle Gares	7:05	7:30	8:08	8:47	9:27	10:04	10:58	11:33	11:57	12:38	13:24	14:23	15:04	15:45	16:25	17:04	17:45	18:24	19:04	19:44	7:30	8:14	9:14	10:01	10:48	12:20	12:59	14:16	14:58	16:22	17:04	17:49	18:34

Travaux à l'étang communal

Des travaux d'aménagement et de sécurité ont été réalisés pendant cet hiver à l'étang communal géré par l'association « Gardons la pêche ».

450 mètres de grillage, 2 portes d'accès et 250 lauriers ont été achetés sur les fonds propres de leur association pour 10 500 euros. Ces travaux ont entièrement été pris en charge et réalisés par les membres de l'association « Gardons la Pêche » que nous tenons particulièrement à remercier et à féliciter.

Nous espérons ainsi en finir avec les vols de poissons, le soir et la nuit, et les dégradations commises en quad ou en moto par des personnes malveillantes.



Maisons illuminées

Comme tous les ans, le concours des maisons illuminées a eu lieu. Huit participants se sont inscrits. Tous les concurrent ont été récompensés par des cartes-cadeaux.



1^{er} : M. et M^{me} DHAUSSY au Clos saint Pierre



2^e : M^{me} CLAIRET rue de Bouchain



3^e : M. LEGRAND rue Gabriel Péri

Salle polyvalente

Fin des travaux de mise en conformité

Comme malheureusement tout le monde le sait, la salle polyvalente, construite par l'ancienne municipalité, a dû faire peau neuve, pour être aux normes imposées par la réglementation et corriger les nombreuses malfaçons.

La réception des travaux a eu lieu le 27 octobre 2015 avec les entreprises qui sont intervenues dans notre salle communale.

De nombreux travaux ont été exécutés pour permettre à la salle polyvalente de recevoir du public en toute sécurité.

Du sol qui, en cas d'incendie, représentait un réel danger d'asphyxie par la présence de polystyrène sous le parquet flottant, aux plaques de polycarbonate posées à la verticale, entre la salle et le hall qui, toujours en cas d'incendie, auraient fondu et présenté des risques d'incendie, en passant par le téléphone rouge, téléphone qui est un lien direct entre les services de secours et la salle et qui n'était raccordé à rien...

Autant de graves désordres pour laquelle la salle n'a reçu que des avis défavorables par les commissions de sécurité dès le 4 avril 2006 et cela à trois reprises jusqu'en 2008.

Tout a été refait.

60 réunions de chantier, avec l'architecte et les entreprises, ont été nécessaires pour mener à bien cette mise en conformité.

742 102,45 € ont été nécessaires pour pouvoir disposer d'un outil enfin fiable.

La subvention de 189 921,31 €, votée le 8 juillet 2013 par le Conseil départemental et versée à la commune en janvier 2016, la subvention de 45 059,79 € attribuée par l'État et versée en novembre 2015 ont contribué aux financements des travaux.

La salle est aujourd'hui équipée d'un chauffage au gaz moins énergivore que l'ancien chauffage électrique complètement obsolète eu égard à la superficie de la salle.

Des loges pouvant accueillir les artistes, ou simplement les enfants des écoles lors de leurs représentations, ont été construites, leur apportant confort et espace. Ils peuvent évoluer sur une nouvelle scène répondant aux normes de sécurité.

Tout comme **les salles de stockage de matériel** qui ont été construites et qui permettent aux matériels d'être rangés et isolés en ne présentant plus de dangers lors des spectacles et manifestations diverses.

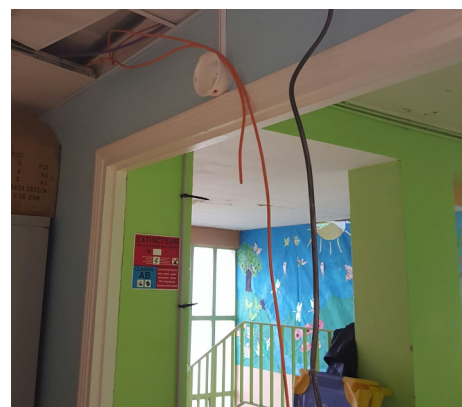
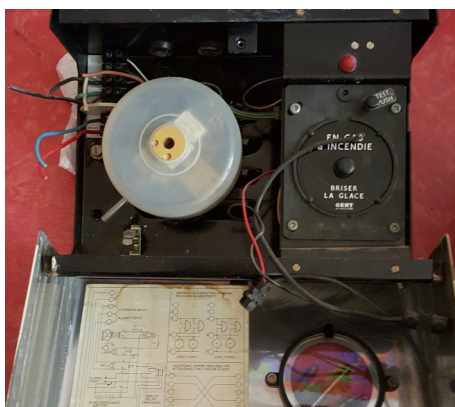
Nous attendons maintenant sereinement le passage de la commission de sécurité qui validera la conformité de la salle. Enfin, nous lui redonnerons un coup de jeune extérieur avec un ravalement de la façade. Ces travaux seront effectués par notre service technique.



Écoles

Alarmes incendie

Des alarmes incendie ont été achetées pour équiper les deux écoles Jean Lebas et Suzanne Lanooy. Le coût de cet équipement s'élève à 1 200 €. L'installation a été réalisée par le service technique municipal.



Abattage des arbres

Près de la voie de chemin de fer

Une lettre de la SNCF datée du 30 septembre 2015 nous indiquait que des arbres situés près du passage à niveau n° 79, rue du 11 Novembre, le long de la ligne Busigny-Somain constituaient « un danger potentiel pour l'exploitation ferroviaire [...] compte tenu de leur hauteur et leur distance par rapport aux voies ». En cas d'accident sur les caténaies, la SNCF se verrait dans l'obligation de se retourner contre la commune quant au dédommagement des conséquences financières de l'accident, en cas d'immobilisation du trafic ferroviaire et dénoncerait notre responsabilité si des dommages humains étaient à déplorer.

Voilà la raison pour laquelle sept peupliers à maturité ont été abattus par notre service technique.

Le bois, en l'état, à fendre, est vendu à 10 euros le stère au profit du CCAS. La quantité étant limitée par famille, la demande est à faire par lettre à Monsieur le maire le plus rapidement possible. Vous serez ensuite averti par courrier.

Sur le pourtour du terrain de football rue du marais

Des arbres devenus dangereux ont dû être abattus par notre service technique. Certains étaient creux : le cœur et l'aubier constitués de cernes avaient été détruits par les parasites. Ces arbres constituaient un réel danger en cas de grand vent.



Déjections canines

Des plaintes nombreuses : rue Jean Jaurès, rue d'en Bas, rue du 11 Novembre, ...

Des distributeurs gratuits de sachets (Citydog) ont été mis en place pour que chaque propriétaire de chien ait les moyens de ramasser les déjections (y compris dans les caniveaux) et de les jeter dans les corbeilles prévues à cet effet. Hélas, en raison du gaspillage sur place, les sachets sont désormais uniquement disponibles en mairie.

En cas d'incivilité, le propriétaire reconnu du chien s'exposera à une amende de 1^{re} classe pouvant aller jusqu'à un montant de 38 € (article R. 610-5 du Code pénal).

La propreté de nos rues et trottoirs est l'affaire de tous pour mieux vivre ensemble.

Divagation des animaux

Il faut surveiller vos animaux de manière à ce qu'ils ne soient pas considérés comme étant en divagation.

Vous risquez, sinon, d'être condamné au paiement d'une amende. Les chats et les chiens risquent la fourrière et l'euthanasie. La divagation des animaux est prévue et réprimée par deux textes du Code pénal : articles R. 622-2 et R. 623-3.

Animaux errants

Le contrat qui lie la CAC, donc la mairie, à la Société de Défense des Animaux du Nord stipule que cette dernière prend les animaux errants 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour les animaux ayant un propriétaire connu, la SDA interviendra uniquement sur réquisition du commissariat ou du parquet.

SDA - 11 route Nationale 43 - 59400 ESTOURMEL - Tél. 03.27.78.62.56

Poubelles

Elles ne doivent être sorties que le dimanche soir, le ramassage se faisant le lundi. Afin de ne pas être contraints de prendre un arrêté municipal portant réglementation de la mise sur les voies publiques des récipients d'ordures ménagères, de tri sélectif et des produits d'emballage, nous vous rappelons que la présence dans la semaine des poubelles sur les trottoirs constitue une gêne certaine au niveau de la circulation des piétons, mais aussi au niveau de l'hygiène et de la salubrité publique. Lors d'un avis de tempête, il faut serrer les poubelles les unes contre les autres afin d'éviter que les poubelles jaunes ne soient renversées. Pensez à vos voisins qui ramassent alors vos détritiques !

Encombrants et poubelles, un seul numéro : **03.27.82.23.30** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h

Collecte des encombrants

La demande ne se fait plus en mairie.

Il faut dorénavant appeler Suez Environnement au 03.27.82.23.30.

Les demandes seront enregistrées par le service collecte de Suez Environnement afin d'organiser les tournées. Un rendez-vous sera ensuite fixé avec vous pour l'enlèvement des encombrants.

Déchets refusés : déblais, gravats, terre provenant de l'activité des gros œuvres ; déchets provenant des établissements artisanaux, industriels, commerciaux et des exploitations agricoles ; déchets contaminés provenant des hôpitaux, cliniques, les produits à caractère explosif, les bouteilles de gaz, les produits phytosanitaires, les produits d'entretien, les bidons de peinture, ... ; les pneus ; les déchets verts, ...

- Les encombrants devront être déposés devant les habitations avant 8 heures le matin même du jour de l'enlèvement. Le volume est fixé à **2 m³ par passage deux fois par an**. Ne sortez les encombrants qu'après la prise de rendez-vous avec le prestataire. Veillez à donner un numéro de téléphone joignable pour la prise de rendez-vous.

Pour répondre à votre besoin dans des délais plus courts, vous avez la possibilité de vous rendre dans l'une des six déchetteries.

– Poubelles

Vous êtes nouveau dans la commune, votre composition de famille a changé, votre bac est cassé ou a été volé, **Suez Environnement** est à votre service au **03.27.82.23.30** pour le remplacer.

– Déchetteries

Les déchetteries sont payantes pour les artisans, les auto-entrepreneurs et certaines associations. Certains de leurs déchets n'y sont plus acceptés.

– Collecte des déchets végétaux

Tous les jeudis 13 h, du **3 mars au 8 décembre** 2016. En cas de jour férié, celle-ci est reportée au lendemain.

Extrait du guide du tri des déchets ménagers.



État civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.



L'épicerie Coccimarket
vient de modifier ses jours
d'ouverture suite à
l'embauche d'une personne
d'Escaudœuvres.

Désormais, le magasin est
ouvert du lundi au samedi
de 8 h à 13 h et de 14 h à
19 h 30 ainsi que
le dimanche de 8 h à 13 h
pour mieux vous servir.



**Un chauffeur privé
de NORD VTC
nous informe
de son existence :**

Florent Brion

06.12.56.83.77
brion.florent@gmail.com



Rappel :

**Marché communal
du samedi après-midi**

Chaque samedi
de 15 h à 19 h
retrouvez les commerçants
et producteurs locaux
sur le marché
Place François Mitterrand.